

POUR TOUTE DEMANDE DE RENDEZ-VOUS AVEC LE SERVICE CONTRÔLE ASSAINISSEMENT, MERCI DE COMPLÉTER CE DOCUMENT ET DE L'ENVOYER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE PLAN À L'ADRESSE :  
COURRIER@REFG.FR

N° CONTRAT RÉGIE DES EAUX : \_\_\_\_\_

**DEMANDEUR (INFORMATIONS OBLIGATOIRES POUR LA FACTURATION DU CONTRÔLE) :**

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

En qualité de (rayer la mention inutile) : Agence immobilière Propriétaire Autre : \_\_\_\_\_

N° : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

**PROPRIÉTAIRE (SI DIFFÉRENT DU DEMANDEUR) :**

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

N° : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

**ADRESSE DE L'IMMEUBLE CONCERNÉ :**

N° : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

**MOTIF DU CONTRÔLE : (COCHER LA CASE CORRESPONDANTE)**

- Attestation de conformité pour vente immobilière, tarif 165 euros TTC
- Attestation de conformité assainissement pour dépose de dossier d'urbanisme, tarif 165 euros TTC
- Contrôle suite courrier envoyé par la Régie des Eaux Faucigny Glières, tarif compris dans votre facture d'eau
- Attestation de conformité d'eaux pluviales pour dépose de dossier d'urbanisme sur la commune de Bonneville, tarif 165 euros TTC

## DESCRIPTION DE L'INSTALLATION :

Collectif     Non collectif    Nombre de logements à contrôler : \_\_\_\_\_

## EAUX USEES :

Nombre de cuisines :	Nombre de salles d'eau :	Nombre de pompe de relevage :
Nombre de WC :	Nombre de siphons de sol :	Nombre de regards intermédiaires privés :
Autre :		

## EAUX PLUVIALES :

Nombre de gouttières :	Nombre de puits perdus :
Destination des eaux pluviales :	Nombre et volume de réservoirs ou rétentions :
Autre :	

## DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR LA PRISE DE RENDEZ-VOUS :

Plans ou schémas précis des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales par niveau :

*Votre plan doit faire apparaître les différents points d'eaux du logement ainsi que les éléments listés ci-dessus dans la description de l'installation*

## LE PÉTITIONNAIRE S'ENGAGE A :

- Rendre **ouverts et accessibles tous les regards** ;
- **Rendre accessible le compteur d'eau potable** pour une relève ;
- **Ne pas faire vidanger et ne pas nettoyer** la filière ANC pour le contrôle ;
- Préparer les **documents** nécessaires au déroulement du contrôle (bons de vidange, fiches techniques...) ;
- L'habitation doit être **alimentée en eau, tous les appartements doivent être accessibles** ;
- Le technicien s'engage à intervenir dans le **créneau de 3h** fixé lors de la prise de rendez-vous, la durée d'intervention peut être variable ;
- Le propriétaire ou son représentant doit **être présent** pendant toute la durée du contrôle ;
- Le compte rendu sera obtenu sous un délai d'1 mois après la visite ou après la réception de tous les documents nécessaires.



*Tout ouvrage non accessible ou autres points empêchant le contrôle entrainera le report du contrôle et une facture de frais de déplacement de 33 € TTC sera émise pour déplacement inutile.*

DATE :

SIGNATURE :